

Voilà l'unique garantie que j'ai prise, et après cela, je me suis jeté à l'eau. Depuis longtemps, j'avais repris le rôle de Cassandre, et je devais finir comme elle. Je savais que l'armée, la meilleure autrefois, ne l'était plus, parce que l'organi me lui manquait. J'avais dit depuis longtemps à un homme politique illustre : l'Empire, l'armée, la France marchent à l'abîme. Je n'ai pas revu depuis cet homme illustre, il est un de mes collègues, c'est le comte Daru. Dès le mois de juillet, je déposai mon testament chez le notaire Ducloux : Tous les beaux esprits s'en sont emparés. Mais cet acte est celui d'un homme qui croit mourir à sa dignité.

M. le général Trochu cite quelques passages de ce testament où il prévoit que l'Empire périra par ses propres fautes et que la France sera meurtrie. Il juge la guerre comme elle a été jugée par beaucoup d'hommes d'Etat en France, comme en Europe, un acte de folle précipitation et de complète imprévoyance. Ce testament, fait par l'espérance que si l'Empire tombe, si la France est douloureusement éprouvée, elle pourra, toutefois, être sauvée. — Le testament est du 21 juillet 1870.

Dans le cours de septembre, alors que Paris allait être investi complètement, mes collègues du gouvernement vinrent me demander ce que je pensais de la situation de la capitale. Je répondis que, en l'absence d'une armée de secours, nous étions réunis pour commettre une héroïque folie, mais une folie nécessaire pour sauver l'honneur de la France. Il est vrai que je cherchais d'ailleurs à m'illusionner. Je m'imaginai que l'Amérique se souviendrait de Lafayette, l'Angleterre d'Inkermann, et l'Italie de Solferino. C'était une naïveté, j'en conviens, mais une naïveté respectable. Cela posé, Messieurs, j'aborde le récit des actes dont je revendique la responsabilité tout entière, protestant d'avance contre toutes les fausses interprétations tendant à méconnaître non pas ma simple personnalité, mais ce grand effort national qu'on appelle le siège de Paris. (Applaudissements.) Ici, l'orateur rappelle les accusations qu'on a formulées contre la défense de Paris.

1^o chef d'accusation : La défense n'a pas su utiliser la garde nationale de Paris.
2^o Chef : La défense n'avait pas de plan.
3^o Chef : Le cercle d'investissement ennemi avait fait l'importance que la défense n'avait attribuée.
M. le général Trochu répond successivement à ces chefs d'accusation. Une des grandes difficultés contre lesquelles il eut à lutter, fut de faire croire à la possibilité du siège de Paris. Or, il n'avait cru lui-même la chose possible que pendant 60 jours, et il s'agissait de tenir pendant 100 jours. Quant aux travaux de l'ennemi, ils avaient un aspect d'autant plus redoutable que les fortifications de Paris étaient construites sur une base qui ne répondait plus au progrès de l'artillerie moderne. Pour défendre Paris efficacement, il eût fallu pouvoir occuper toutes les hauteurs qui environnent Paris à une distance de 8 à 10 kilomètres, et pour cela il eût fallu disposer de 100,000 hommes de plus de troupes régulières et nous ne les avions pas. Pour les travaux de défense qui ont été exécutés, l'honneur en revient au général de Chabaud-Latour. Il est parmi vous (applaudissements) Ces travaux ont été prodigieusement gigantesques. Pour moi, j'étais occupé à d'autres travaux. Le fond de l'armement de Paris a été formé par 200 pièces de marine qu'avait demandées l'amiral Rigault de Genouilly. Nous avons eu des pièces disparates, 500 pièces d'abord, puis 1,000, puis 2,000. L'artillerie a bien mérité de la patrie comme le génie lui-même. Nous fimes à Paris une fabrique spéciale de poudre à canon et d'autres poudres de guerre.

La ville de Paris avait donné un grand exemple de courage et de dévouement. 60 bataillons de troupes formaient 40,000 hommes de forces régulières. Les bataillons de la garde nationale formaient le reste de l'armée, ils étaient répartis sur les remparts ; le 3^e et le 4^e régiment de ligne, c'est à leur tête que le général Gailhier fut tué. Sous le commandement du général Trochu, vous avez entendu retentir les noms du 35^e et du 42^e régiment de ligne. Par ce que ces régiments ont fait, vous pouvez juger ce qu'un régiment fait 30 ou 35 régiments. Ils auraient résolu avec l'armée de secours, le problème du salut de Paris et de la défense nationale.

Les mobiles de la province montrèrent aussi une grande énergie, mais malheureusement, un grand nombre ne résista pas à la vie parisienne. 6,000 avaient déjà succombé au mois de décembre parmi les 100,000 mobiles de la province, la civilisation de Paris les avait pénétrés. Ce fut une des plus grandes douleurs pour le général gouverneur et commandant de Paris. Quelques échappés de Sedan, apportèrent du désordre dans les rangs et cette démonstration fit parfois de regrettables progrès.

Le général Trochu poursuit en signalant la situation exceptionnellement défavorable où se trouvait à Paris, au moment où l'ennemi s'avancé dans le voisinage de Versailles. Malgré toutes les difficultés de l'entreprise, les généraux Trochu et Ducrot décidèrent de s'opposer à ce mouvement. Ce fut l'objet de la bataille de Orléans dont le résultat acheva l'investissement. Puis, il fallut employer 6 semaines à instruire et à former les jeunes recrues de l'armée de Paris, tandis que l'ennemi, avec 250,000 hommes, complétait ses lignes d'investissement et les rendait impossibles à percer.

Ainsi, d'une part, nous avons rendu Paris invincible mais, d'autre part, l'ennemi nous enferma dans un cercle infranchissable. Le général Trochu examine la valeur des travaux d'approche des Prussiens. Les Prussiens ont appliqué le principe qu'il faut se mettre à côté des routes et laisser les routes libres en les rouvrant en dehors de leurs transports. Voilà ce qui fait qu'à Buzenval, nous étions tous détruits après avoir passé la première ligne.

Je bénis le ciel de m'avoir donné assez de fermeté pour résister à des désirs ardents qui auraient voulu que, comme en avant : ceux qui auraient essayé de passer en seconde ligne, n'auraient pas vu la 3^e. — Il est nécessaire d'épargner la mort et des sacrifices inutiles j'ai pu ainsi épargner à plusieurs milliers de famille, la désolation.

Ce qui s'est passé dans la dernière insurrection justifie les assertions du général. Plusieurs voix à demain : A demain ! Le général Trochu remercie l'Assemblée de sa bienveillante patience et se tient à sa disposition. La discussion est remise à demain. La séance est levée à 6 h. 20 minutes. Demain, à deux heures, séance publique.

Séance du 14 juin 1871

Présidence de M. Jules Grévy.

La séance est ouverte à 2 heures 3/4. Il est donné lecture du procès-verbal, qui est adopté sans discussion. Dépôt d'une proposition qui est renvoyée à la commission d'initiative. Dépôt d'un rapport sur le projet de loi relatif au droit de grâce. Dépôt d'un autre rapport concluant à la prise en considération d'une proposition relative à l'instruction primaire. Ces rapports seront imprimés et distribués. Des congés ont été accordés à plusieurs députés. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la proposition de M. Louis Blanc et plusieurs de ses collègues, retirée par eux et reprise par M. Toupet des Vignes, portant que les membres de l'ex-gouvernement rendront compte de la manière dont ils ont exercé le pouvoir.

La parole est à M. le général Trochu. M. le général Trochu : Messieurs, à la fin de la séance d'hier, j'ai successivement envisagé devant vous les premiers griefs articulés contre la défense de Paris. Je puis sur cet examen en commençant par celui de ses griefs sur lequel nos contradicteurs ont appuyé le plus et qui est comme leur épée de chert. Ils disent que nous n'avions pas de plan et que notre incapacité allait au jour le jour des événements. Ce plan est très-simple, très-pratique, très-hardi et j'en parle avec une liberté d'esprit d'autant plus grande que l'idée première de ce plan est due à mon vaillant collaborateur, le général Ducrot, et qu'elle lui fait le plus grand honneur. C'est un principe que, quand une armée de défense veut faire un grand effort, cet effort doit être fait dans la direction où cette armée n'est pas attendue. (Très-bien !) Une seule direction répondait à cette pensée. C'est la direction de Paris au Havre par Rouen. De ce côté-là, les deux bras de la Seine formant la presque île de Gennevilliers, devaient sembler à l'ennemi les plus faciles à défendre et où il devait se préparer moins que de tout autre côté. Cette ligne s'étend d'Argenteuil à Chatou et à pour sommet, Cormeilles. C'était là où nous devions avoir notre plan de sortie, et en effet, de ce côté, l'ennemi n'avait accumulé aucune troupe sérieuse. Cette direction avait d'autres avantages. Elle était protégée à gauche par le fleuve, à droite par l'armée qui s'était formée à Lille. En outre, par son rapprochement de Pontouise, l'armée pouvait être portée à marches forcées sur Rouen, puis sur la mer, bases de ravitaillement et d'opérations. Tel était ce plan. Voilà le secret des redoutes construites dans la presqu'île de Gennevilliers, redoutes commandant cette zone et armées chacune de pièces de gros calibre et des ponts de bateaux qui s'échelonnaient sur ce parcours, 50,000 hommes devaient traverser broyantement Paris, se porter à l'Est et inquiéter l'ennemi à Bondy ; cinquante autres mille devaient, le lendemain de cette démonstration, se concentrer dans la presqu'île de Gennevilliers, passer le fleuve près le Point du Jour, marcher en avant, traverser l'Oise et aller jusqu'à Rouen, puis jusqu'à la mer. A ce plan se rattachait un projet de ravitaillement par la place de Paris, puis un autre plan relatif à une seconde opération qui devait avoir lieu ultérieurement.

Le général Trochu cite des télégrammes qu'il a adressés à M. Gambetta. Il lui répétait, dans l'un d'eux, que pour la défense du pays, il faut des hommes sérieux et ne pas se séparer des hommes qu'il possédait déjà. Le général faisait allusion à la démission de l'amiral Fourichon et à celles de plusieurs officiers généraux qui lui paraissaient très-fâcheuses. Le général Trochu continue à donner lecture du télégramme. Le départ du général Bourbaki m'a surpris ; dans tous les cas, ses vues doivent être bonnes. L'ennemi paraît avoir abandonné l'idée d'attaquer Paris de vive force ; je marcherai à un moment donné, mais en province, il faut pousser les événements. Vos armées ne sont pas en état de tenir la campagne, il verra que le pays tout entier s'élève contre lui. Faites qu'on imite Chateaudun.

Une voix — La date ?
LE GÉNÉRAL TROCHU — La date est du 25 novembre. Le général cite de nouvelles dépêches, entr'autres une déposée du 21 novembre. Il attribue les succès de l'armée ennemie à sa discipline, à son organisation, à son artillerie. Nos armées ne peuvent tenir la rase campagne, y disait-il, mais il faut défendre le plus possible les villes ouvertes, en les crénelant, en les environnant de barricades et en les entourant d'abus. Il faut surtout entourer les villes qui tiennent les voies de communication. Les armées pourront se contenter d'attendre l'ennemi.

La défense doit être organisée par le génie et y ajouter les travaux publics dont les employés seront mis à la disposition de l'autorité militaire par des réquisitions particulières. Ces instructions établissent que je n'ai jamais appelé l'armée de la Loire à la défense du pays, parce qu'on n'improvise pas des armées et qu'avec des armées non préparées, on ne tient pas en rase campagne contre des armées organisées, (très bien). Le général passe à la question du ravitaillement.

D'autre part, des instructions étaient adressées par le gouverneur de Paris au sujet du plan de ravitaillement dont j'ai parlé plus haut. La haute et la basse Seine devaient fournir les éléments de ce ravitaillement qui devait être préparé dans le plus grand secret et comporter un approvisionnement de quinze jours au moins. Le convoi de vivres devait partir le 1^{er} décembre au plus tard. Ainsi, messieurs, il existait un plan de défense parfaitement défini, auquel se ratta-

chait un plan de ravitaillement. Ce plan de défense n'était connu que de cinq personnes, dont un seul membre du gouvernement qui était M. Jules Favre. Il fut porté verbalement à M. Gambetta, qui n'en a jamais tenu compte. Un autre télégramme, en date du 10 novembre, portait que Paris était sans nouvelles depuis le 26 octobre, ce qui rendait excessivement pénible la situation du gouvernement. Le télégramme recommandait à nouveau les opérations à faire sur la basse Seine. Si ces opérations n'étaient pas possibles par l'armée de la Loire, Paris agirait seul du 15 au 18 novembre. — Mais au moment où ce télégramme était expédié, avait lieu l'engagement de continuer, qui par ses conséquences, entraîna la ruine du plan du général Trochu. Je ne veux pas critiquer M. Gambetta ; j'ai toujours pensé de lui plus de bien qu'il n'en pensait de moi, et je lui ai toujours tenu compte de l'énergie avec laquelle, le 4 septembre, il s'opposa à l'invasion de l'Assemblée par la foule et chercha à maintenir, au Corps législatif, la liberté de ses délibérations.

Dans tous les rapports que j'ai eus avec M. Gambetta à Paris, puis, dans mes rapports télégraphiques j'ai reconnu, sous amour de la patrie, son ardent patriotisme, mais il portait avec lui deux vices originaires incurables. Il avait invoqué les concours de tous les esprits, de tous les cœurs et il avait l'idée de superposer à notre effort l'effort d'un parti et de donner le personnel d'un parti pour guide absolu dans l'effort de la défense nationale de Paris et de toute la France. Je lui dis à Paris : « Vous allez tout perdre... nous voulons tout sauver ; »

J'ai donc le droit de dire ici ce que j'ai dit à M. Gambetta alors qu'il était ici devant moi. En second lieu, M. Gambetta était dominé par une tradition, la tradition militaire de 93. Il croyait qu'avec des masses, on pouvait combattre des armées organisées. Du temps de Dumanez et de Gouvion St-Cyr, c'était déjà une erreur ; aujourd'hui, c'est une chose complètement fautive. A l'heure où nous sommes, l'âme des nations ne peut pas combattre l'arsenal des nations qui s'appuie sur une science mathématique. Nous avons combattu avec notre âme contre l'arsenal et nous avons péri. M. Gambetta a donc eu des illusions et elles lui ont été fatales (agitation.) Ces illusions, je les avais combattues bien souvent dans le Conseil de Paris. Ces illusions l'avaient conduit à proposer de décaler que les grades d'officier dans la garde nationale mobile, seraient donnés à l'élection.

Battu une première fois, il arriva par son talant à vaincre dans le conseil. L'Assemblée fut, de son avis, excepté le général Lellé et moi. C'était d'abord une injustice souveraine contre les anciens officiers. Ensuite l'élection devant l'ennemi est toujours désastreuse.

M. Gambetta, cependant, avait compris le mal, et arrivé à Tours, il se refusa complètement à suivre de nouveau la voie de l'élection. Mais le mal était fait à Paris et il subsistait. (Longue agitation et interruptions diverses qui se perdent dans le bruit.)

Le général Trochu reprend en ces termes : A cette occasion, je réponds à un argument présenté naguère par un membre de l'Assemblée. On m'a dit : Pourquoi avez-vous signé ? J'ai répondu alors : Vous en parlez bien à votre avis. En effet, quand dans une Assemblée semblable, on prend de telles décisions, celui qui ne signe pas se retire et j'ai été, durant cette crise, vingt fois soumis à cette épreuve. Mais je n'ai pas voulu me retirer parce que c'eût été une lâcheté. (Applaudissements.)

Quand arriva à Paris la nouvelle du succès de Coulmiers, dit à l'habileté du général d'Aurelles, Paris vit dans ce fait non pas un accident heureux, mais le presage certain de la victoire dans l'avenir et dès lors se forma jusque dans les régions du gouvernement une opinion tendant à ceci : Il faut faire une sortie et percer les lignes ennemies à tout prix. Ce fut un véritable vertige. On considéra que le succès de l'avenir était assuré et l'on me somma, M. Gambetta surtout, de ne plus songer à autre chose que de chercher ma jonction avec l'armée de la Loire. Il me fut impossible de résister à ce courant. Il fallut donc abandonner mon premier plan, reporter à l'Ouest ce que j'avais fait à l'Est. Ce fut là un effort immense que je ne puis accomplir qu'avec le concours de tous et notamment avec celui du préfet actuel de la Loire. Je ne crois pas que jamais général en chef ait rencontré sur son chemin un accident plus douloureux. En effet, à partir de ce jour, je dus sacrifier mon premier désir et renoncer à l'objectif de Rouen que j'avais poursuivi jusqu'à ce jour.

M. Gambetta, continue le général Trochu, allait, dans l'illusion, jusqu'à annoncer que l'armée de la Loire battrait le 6 décembre, dans la forêt de Fontainebleau. En effet, elle se porta sur Orléans, et y trouva ses défaites successives. Le 24 novembre, j'écrivais à Gambetta : « Je reçois une lettre de vous, sans date, que je crois du 23. J'ai grand peur que l'armée de la Loire ne soit défaite. Ce que vous appelez mon inaction, a été le travail le plus incessant, pour arriver à faire ce que je devais faire d'abord, à sortir, par l'Ouest, vers Rouen. J'ai dû, ensuite, aller vers le Sud avec vos nouvelles de l'armée de la Loire. »

Je recommandais à M. Gambetta d'obtenir que les troupes pussent se retirer vers Bourges par Lamoignon-Bouvron. J'insistais pour qu'on évitât les grandes rencontres, car j'étais persuadé que de vouloir tenter l'impossible, on devait y trouver la défaite.

M. LE GÉNÉRAL CHANZY. — Je demande la parole. M. LE GÉNÉRAL TROCHU. — Je persistais dans ma pensée : éviter les affaires en rase campagne ; faire une guerre de pays. Le général explique que son occupation du plateau d'Avron et d'autres positions avait surtout pour but de chasser les Prussiens de Rosny et de Nogent. Depuis deux mois, je résistais dans le conseil des officiers généraux pour ne pas occuper le plateau d'Avron ; mais il était dominé à une demi-lieue par les batteries prussiennes, de sorte que je ne permettais pas les travaux profonds d'abri. Cette occupation d'Avron sur un sol défoncé, fut

faite par l'amiral Saisset dans une nuit. La bataille qui eut lieu ensuite fut le plus grand honneur aux troupes improvisées. La crue de la Marne fut la cause d'ordres qui ne furent pas reçus et des batailles successives qui furent livrées. L'une d'elles fut conduite d'une telle façon, que je dois rendre ici un public hommage au général qui la soutint, au général Ducrot.

La périt l'élite des hommes qui avaient été mes collaborateurs les plus dévoués ; la périt le général Renault, le général Ladreit de la Charrière et le marquis de Grancey, qui fut un héros parmi les gardes nationales mobiles.

Paris était définitivement abandonné à lui-même. Pour moi, il l'avait toujours été. L'armée de la Loire avait été défilée, s'était séparée. Le général Chanzy venait d'honorer son nom par sa retraite où il tint tête à deux armées avec une armée improvisée. Le général Faidherbe, avec une indomptable énergie, tenait l'ennemi en échec et il n'avait que 14,000 hommes à mettre véritablement en ligne. Le général Bourbaki, dont l'intelligence est à la hauteur du courage, fit une entreprise qui était éminemment stratégique et qui venait six semaines trop tard. Les jeunes soldats devaient être accablés par les rigueurs d'un hiver exceptionnel.

Je ne veux pas m'appesantir sur ce que eût dû faire le général Bourbaki au dernier moment. Il crut que sa mort devait suivre le désastre que les éléments et les circonstances lui imposaient (Très-bien.) A ce moment-là, l'armée de Paris avait perdu une grande partie de ses officiers de marine et de ses cadres. Il fallut, avant tout, la réorganiser. Je méditais une entreprise nouvelle ; j'étais désespéré de ne voir de l'ennemi que ses canons. J'ai espéré pouvoir faire mesurer mon infanterie avec celle de l'ennemi, de là l'origine de la bataille livrée près la Ville-Evrard et du Bourget le 20 décembre.

(La suite à demain.)

Chronique locale & départementale

Nous apprenons que dans sa séance d'hier, le conseil de préfecture a validé les élections de MM. H. Toulemond et Nollet et Motte-Bossut comme membres du conseil municipal de Roubaix, pour la 3^e section.

La Chambre de commerce de Lille se réunira dans le local ordinaire de ses séances, le vendredi 16 juin, à 7 heures du soir.

L'ordre du jour de cette réunion comprend les objets suivants :
1^o Projet de loi sur l'élection des membres des tribunaux de commerce.
2^o Tarifs de la main-d'œuvre dans la maison d'arrêt de Lille pour la cordonnerie et le bobinage du coton.
3^o Chômage des voies navigables.
4^o Entrepôt de douane.
5^o Objets divers.

Le Comice agricole de l'arrondissement de Lille tiendra, cette année, à Roubaix, le concours qui avait été annoncé pour l'année dernière et qui n'a pas pu avoir lieu à cause des événements.

Le jour est fixé au lundi 4 septembre ; toutefois, si la peste bovine existait encore à cette époque tant en France qu'en Belgique, et que les arrêtés sur la circulation des bestiaux n'étaient pas rapportés, le concours n'aurait pas lieu.

Outre les animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine, et ceux de basse-cour, l'exposition comprendra les instruments et machines agricoles, et des concours de labourage et de machèralerie auront lieu en même temps.

Les animaux de tout le département du Nord et des arrondissements belges d'Ypres, Tournai et Courtrai seront admis à ce concours ainsi que les machines agricoles de toute surveillance.

Le Comice décernera, cette année, ses primes cantonales pour la bonne tenue des exploitations dans le canton d'Armentières.

Les récompenses pour l'enseignement agricole dans les écoles primaires seront décernées dans les cantons de Pont-à-Marcq, Quesnoy-sur-Deûle, Tourcoing-nord et Roubaix.

Le Comice rappelle que les certificats pour les anciens serviteurs agricoles devront être remis avant le 15 juin.

Les déclarations pour les divers concours et les certificats des agents agricoles, doivent être adressés à M. le secrétaire général du Comice, rue Jemmapes, 61, ou chez M. Tancrez, rue de la Préfecture, 13, à Lille.

Le secrétaire général, DE NOUGET.

Le corps des sapeurs-pompiers vient de procéder à l'élection de ses officiers, sous-officiers et caporaux.

Voici les résultats du scrutin :
1^{re} Compagnie.
Capitaine : M. Bailly Auguste.
Lieutenant : M. Humez Edouard.
Sous-lieutenant : M. Grau François.
Sergent-major : M. Bailly Charles.
Fourrier : M. Lemoine Eugène.
Sergents : MM. Catel François, Ducoulombier, Braquet père, Delattre Ferdinand.
2^e Compagnie.
Capitaine : M. Delannoy Alexandre.
Lieutenant : M. Avettant Célestin.
Sous-lieutenant : M. Toulet Alexandre.
Sergent-major : M. Brun Paul.
Fourrier : M. H. Vét Jules.
Sergents : MM. D-forest Edouard, Brasme Adolphe, Lemoine Henri, Demadryl.
3^e Compagnie.
Capitaine : M. Clarisse Joseph.
Lieutenant : M. Amé frère.

Sous-lieutenant : M. Brouchette.
Sergent-major : M. Jules Herbaux.
Fourrier : M. Mohr Fortuné.
Sergents : MM. Germain Davivier, Delerue Florimond, Roupier Jean-Baptiste, Dufort Edmond.

4^e Compagnie.
Capitaine : M. Molin Gustave.
Lieutenant : M. Thomas Louis.
Sous-lieutenant : M. Martin Edouard.
Sergent-major : M. Henu Joseph.
Fourrier : M. Fresnoy Fidèle.
Sergents : MM. Renard Henri, Deboodère Edmond, Herbay Alphonse, Hebbey Edouard.

Nous apprenons que M. le ministre de la guerre a l'intention de faire mettre prochainement à la disposition des agriculteurs environ 12,000 chevaux ou juments, provenant des corps de cavalerie et d'artillerie.

Une circulaire du ministre de l'intérieur vient d'être adressée à MM. les chefs de service des chemins de fer, pour les inviter à placarder dans les gares le compte-rendu des séances de l'Assemblée, le chef du pouvoir exécutif tenant surtout à éclairer le public sur les travaux de la représentation nationale.

Les candidats à l'école normale sont prévenus que l'examen d'entrée aura lieu le vendredi 14 et le samedi 15 juillet prochain, à 8 heures précises du matin, dans une des salles de l'établissement, rues des Carmes, 21, à Douai.

Le train postal du chemin de fer du Nord pour Lille, Valenciennes et Bruxelles, par Quiévrain, sera rétabli, à huit heures du soir, à partir du 15 juin ; arrivée à Amiens, 11 h. 20 ; Arras, 1 h. 06 ; Douai, 1 h. 54 ; Lille, 2 h. 42.

Le train express de jour pour Londres sera rétabli à partir du même jour, à 7 h. 40 du matin.

On lit dans le *Sour* :

Le ministre de l'intérieur a demandé à l'administration des contributions indirectes le nombre des cabarets, cafés et débits de boissons qui florissaient au 1^{er} janvier 1871, dans chaque département.

A Roubaix, le nombre des cabarets, cafés et débits de boissons, était, au 1^{er} janvier, d'environ sept cents.

Mardi après-midi, un incendie éclaté dans la distillerie de M. Schoutteeten, rue d'Esquermes, à Lille. Des ouvriers étaient occupés à cacheter des bouteilles à l'aide d'une lampe au pétrole. Une flamme de la lampe mit le feu, parait-il, à une trainée d'alcool qui gagna les pipes.

Les ouvriers appelèrent et parvinrent à maîtriser l'incendie ; près de 5,000 litres d'alcool et une vingtaine de pains de sucre étaient détruits. On estime la perte à 15,000 fr. Il y a assurance.

Hier, marché fort ordinaire, à Lille : 1200 hectolitres de blé à la halle. Demande de plus en plus nulle. Vente très lente. Baisse de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 à l'hectolitre. Les blés ont été vendus de 24 à 31.50, mais quelques marcs seulement, à ce dernier prix ; le quart du marché a été remis.

Le Concert donné par la Grande-Harmonie, à ses membres honoraires, aura lieu dimanche, à 4 heures, dans les jardins de M. Alfred Motte, rue Saint-Jean.

Voici le programme :

1^{re} PARTIE
1. Allegro militaire, ***. — 2. Ouverture de Ste-Cécile, L. Chic. — 3. Solo de Hautbois, exécuté par M. Barrez, Donizetti. — 4. Polka pour piston, exécutée par M. Boulcourt, Boulcourt.
2^e PARTIE
1. Fantaisie sur le Trouvère, Verdi. — 2. Solo de petite clarinette, exécuté par M. Laboeyz, Douart. — 3. Solo de bombardon, exécuté par M. Sjaamar, Victor Delannoy. — 4. Le Rossignol, valse, Julien. — 5. Le chemin de fer du Nord, galop, ***.
Les membres honoraires, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Epicerie Centrale DE ROUBAIX

18, rue Saint-Georges.

Prix des principaux articles de la pâtisserie de Guillout de Paris

Biscuit glacé le paquet	25 c.
Biscuit glacé, vanille, n° 1 le paquet 30	
Biscuit glacé, vanille, n° 2 le paquet 40	
Biscuit glacé, vanille, n° 3 le paquet 50	
Biscuit Chablis n° 1 le paquet	55
Biscuit, champagne	60
Les mignons nouveaux (la boîte)	50
Les mignons avec givre sur boîte	55
Les vrais mignons (la boîte)	60
Biscuit à la cuillère le 1/2 kil. 2 fr. »	
Macarons de Nancy le 1/2 kil. 2 »	
Les petits fours sup. n° 1 le 2 kil. 2 »	
Croquignoles petits pains le 1/2 kil. 10	

Choix de tous les articles de desserts
Beurre de Bretagne 1 fr. 25 le 1/2 kil.